

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4920 - VENDREDI 3 JANVIER 2025

NOUVEL AN 2025

# Denis Sassou N'Guesso optimiste sur la relance économique

Dans son message de vœux du Nouvel An, le 31 décembre dernier, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, s'est dit optimiste quant à la relance de l'économie nationale. « Nos sacrifices ne seront pas vains et nous poursuivrons nos efforts avec plus d'ardeur et d'acharnement, toujours dans la responsabilité et la paix », a-t-il déclaré, annonçant la consolidation des initiatives prises en faveur de la couche juvénile.

Page 2



FORCE PUBLIQUE

# Poursuivre la lutte contre le grand banditisme



Denis Sassou N'Guesso posant avec les officiels Adiac

A l'occasion du réveillon d'armes 2024, le chef de l'Etat, chef suprême des armées, a prescrit à la force publique de poursuivre les efforts entrepris pour lutter contre le grand banditisme dans les grandes villes et à l'intérieur du pays. « Le gouvernement va apporter un appui aux militaires, gendarmes et policiers aux fins d'améliorer les conditions de travail et de vie au sein de la force publique », a assuré le président Denis Sassou N'Guesso.

Page 3

ECONOMIE

# De nouvelles connaissances pour les acteurs de la filière bois

Le projet d'Appui au développement de la formation continue pour la filière forêt-bois en Afrique centrale va continuer de doter les professionnels du secteur de nouvelles connaissances au titre de l'année 2025. « Quelques modules autonomes de formation seront évalués à travers un dispositif de labellisation de qualité pour en tester l'efficacité. Grâce à ces initiatives, la filière se dote des moyens nécessaires pour s'adapter aux défis contemporains et évoluer vers un avenir durable et prospère », indique le projet.

Page 6

AFRIQUE CENTRALE

# La BDEAC veut développer des secteurs porteurs



Le déroulement de ma session de l'année écoulée par visioconférence DR

Le conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a décidé, au cours de sa dernière session, de dégager la somme de 125 milliards de francs CFA pour booster les activités des secteurs de l'agro-industrie, du tourisme et de la finance.

Page 6

ÉDITORIAL

Complexe

Page 2



## ÉDITORIAL

## Complexe

Bien qu'ayant connu, selon un état des lieux des institutions internationales, des épisodes d'exploitation dans les années antérieures (1970-1980), les mines ne participent encore que très faiblement à l'économie nationale. D'où la volonté exprimée par le gouvernement de se donner aujourd'hui les meilleures chances de valoriser son important potentiel à travers plusieurs accords signés avec des partenaires internationaux, à l'instar de la Chine pour le projet de la potasse.

Dépourvu d'une grande tradition minière et son secteur privé national étant inexistant en dehors de quelques opérateurs miniers artisanaux, le Congo est appelé à davantage d'efforts et d'engagements. Pour favoriser une gestion rationnelle de ses ressources et assurer l'émergence de ce secteur que le développement de l'exploitation pétrolière a largement relégué au second plan, le choix des partenaires et leur capacité à mener à terme les projets identifiés est une autre paire de manches.

Les mines constituant un domaine très complexe, il n'est pas donné à n'importe quel opérateur, tant national qu'étranger, de s'y engager, et l'option retenue d'une diversification de l'économie grâce à l'exploitation du sous-sol congolais se heurte fortement à la disponibilité énergétique, véritable frein à l'industrialisation.

Autant dire qu'au-delà de la complexité du secteur, gagner cette bataille suppose une fourniture constante et régulière de l'électricité qui permettra le fonctionnement des industries dans les zones où elles sont implantées. La zone de Maloukou est un cas d'école.

Les Dépêches de Brazzaville

## Message de vœux du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, à l'occasion du Nouvel An 2025

### Mes chers compatriotes ;

Dans quelques heures, l'année 2024 tirera sa révérence et retentiront les cloches du Nouvel An 2025.

Mû par une profonde compassion, je m'incline devant la mémoire de nos compatriotes qui nous ont quittés en 2024.

De même, j'invite à s'armer de courage tous ceux qui, en proie à des situations personnelles déprimantes terminent l'année en s'interrogeant sur les éventualités du lendemain.

J'exhorte ces derniers à assumer, dans la dignité, les impondérables de la vie qui, elle-même, sans jamais être rectiligne, est faite de hauts et de bas.

Mes chers compatriotes ;

Dans peu de temps, 2024 deviendra le passé et 2025, notre présent.

Le passé éclaire le présent et préfigure le futur.

En 2025, il s'agira de fortifier les avancées enregistrées en 2024. Un tel pari, qui est à notre portée, ne doit souffrir d'aucune ambiguïté.

L'année qui s'achève, 2024, était dédiée à la jeunesse.

En toute chose, notons que ce sont les fondations et les piliers qui tiennent la voûte de l'ouvrage en construction. Les défis liés aux attentes des jeunes ne pouvaient être relevés en une seule année.

Pour atteindre les objectifs visés par cette résolution salutaire, il nous faut poursuivre les efforts en cours avec plus de détermination et d'intensité. Pour consolider les initiatives amorcées en 2024 et les acquis enclenchés au bénéfice des jeunes, il est nécessaire d'inscrire dans le temps et d'amplifier, en 2025, notre action au profit de cette frange importante de la population.



Cette démarche doit couvrir toute la période d'exécution du Plan national de développement 2022-2026 et s'étendre au-delà de cette échéance. D'ores et déjà, 2024 va s'éteindre en laissant, bien allumés et bien brillants, les voyants d'une amélioration, en 2025, de la situation économique et financière de notre pays. Nos sacrifices ne seront pas vains et nous poursuivrons nos efforts avec plus d'ardeur et d'acharnement, toujours dans la responsabilité, la sécurité et la paix.

### Mes chers compatriotes ;

Au moment où l'année 2025 prend son envol, nous notons le climat de paix qui règne dans notre pays. Il s'agit, pour nous tous, de privilégier le dialogue constructif afin de consolider la cohésion sociale et le mieux-vivre ensemble.

Cependant, la situation de paix observée au Congo ne peut nous priver

d'évoquer la persistance, à travers le monde, des tensions qui placent l'humanité dans l'angoisse d'une amplification de conflits aux conséquences désastreuses.

Les peuples aspirent à la paix et à la sécurité, leur rêve primordial étant le développement censé améliorer leurs conditions de vie.

Nous espérons que 2025 permettra l'accélération des processus de paix entamés sur tous les continents, afin que se matérialisent les résolutions adoptées et les actions y afférentes. 2025 devrait être l'année du retour de la paix dans le monde. C'est notre vœu le plus ardent.

A l'endroit de notre peuple, je formule mes vœux de santé et de bonheur pour la nouvelle année 2025. Bonne et heureuse année 2025 à tous !

• Vive la République !

• Vive le Congo !

**Je vous remercie.**

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

### DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

### RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

### RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Roger Ngombé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

### LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

### RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.  
Tél. (+242) 06 963 31 34

### RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

### SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

### PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

### INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

### ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira  
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi  
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo  
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,  
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal  
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

### PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

### COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

### LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

### INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

### LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

### MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

### CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

### ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepechesbrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepechesbrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com



## RÉVEILLON D'ARMES 2024

## La Force publique invitée à éradiquer le grand banditisme

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, au cours du traditionnel réveillon d'armes de fin d'année, le 31 décembre à Brazzaville, a demandé à la force publique de poursuivre, en 2025, l'effort d'éradication complète du grand banditisme dans les grandes villes et à l'intérieur du pays.

En sus de l'éradication du grand banditisme urbain, la force publique devrait également contrôler les frontières nationales afin qu'elles ne soient pas des passoires des hors-la-loi venus d'ailleurs. « Ainsi, avec la mise en œuvre des missions permanentes comme cela vient d'être dit par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises et de quelques instructions que je viens de donner et avec le lien étroit qui existera toujours entre la Force publique et son peuple, nous pensons que nous allons maintenir un climat de paix totale dans notre pays », a indiqué le chef suprême des armées.

S'agissant du bilan de la Force publique, Denis Sassou N'Guesso s'est réjoui du fait que les hommes en uniforme ont exécuté avec honneur et efficacité toutes leurs missions tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays en 2023-2024. Deux années qui ont été, d'après le chef de l'Etat, particulièrement épouvantables pendant lesquelles la Force publique a fait preuve de résilience et s'est



tenue fidèlement aux côtés de son peuple dans le cadre de l'accomplissement de ses missions traditionnelles. « Elle a exécuté avec efficacité les missions que nous qualifions de permanentes. A travers ces missions, il y a la discipline que nous avons voulu élever au niveau des missions particulières au cours de cette année 2024. Il est heureux de constater que dans les rangs de la Force publique on observe effectivement cet élan de discipline », a apprécié le chef suprême des armées.

### 2025, année de création des premières unités de génie travaux

Evoquant le recrutement en cours de 1500 jeunes gens, Denis Sassou N'Guesso a souhaité que cette formation se poursuive avec rigueur afin que le contingent qui y sortira soit la résultante de l'effort de discipline et de rigueur que l'on veut imprimer à la Force publique. « Nous pourrions, à travers la formation de certains de ces éléments, demander que l'année 2025 soit celle de la création des premières unités de génie travaux. Nous voudrions voir la

naissance en 2025 des premières unités de génie travaux. Le gouvernement appuiera la Force publique dans ce sens et la naissance de ces unités contribuera fortement au renforcement des liens entre la Force publique et son peuple », a insisté le chef de l'Etat.

### Améliorer la vie des troupes

Le président de la République a, par ailleurs, pris l'engagement de tout mettre en œuvre pour tenter de relever la situation économique et financière actuelle

dans le pays. D'après lui, le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir les militaires, gendarmes et policiers, et surtout créer les conditions de travail et de vie au sein de la Force publique. « Que ces conditions de vie soient améliorées, je pense à tout ce qui peut permettre à la Force publique de mieux se porter. Qu'il s'agisse d'habillement, de couchage, de maintien de casernes, d'approvisionnement en eau potable, d'électricité des nouvelles casernes que nous venons de construire aux environs de Brazzaville ; de l'ouverture des voies qui devraient mener du centre-ville à ces casernes, le gouvernement s'emploiera au cours de cette année 2025 à améliorer la vie des troupes », a-t-il rassuré.

Dans un contexte mondial très difficile aujourd'hui, la Force publique et le peuple avanceront ensemble, en liaison avec les autres peuples du monde épris de paix, de justice et de liberté, pour des victoires encore plus grandes, a conclu le chef suprême des armées.

Parfait Wilfried Douniama

## S'adapter au nouveau découpage territorial

Parmi les objectifs prioritaires que la Force publique s'est fixés pour l'année 2025 figure son adaptation à la nouvelle configuration territoriale liée à la création de trois nouveaux départements : la Nkeni-Alima, le Djoué-Léfini et Congo-Oubangui, a fait savoir le général Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général (CEMG) des Forces armées congolaises (FAC), à l'occasion du réveillon d'armes le 31 décembre, à Brazzaville.

Pour l'année 2025, l'action de la Force publique pourrait se focaliser sur quatre objectifs prioritaires, selon le général Guy Blanchard Okoi. « Adapter l'organisation territoriale de la Force publique à la nouvelle carte des départements du Congo » en fait partie, a-t-il indiqué.

L'amélioration de la gouvernance opérationnelle et stratégique ; la poursuite et l'achèvement de la formalisation du cadre doctrinal couplé au renforcement de la pratique d'entraînement allonge la liste de ces objectifs. Tout comme l'amélioration de la gestion des équipements, des matériels, des infrastructures ainsi que leur renouvellement. « L'état final recherché étant une Force publique professionnelle accomplissant ses missions régaliennes avec efficacité et dévouement », à en croire le CEMG.

Rendant compte de l'exécution des ordres reçus du chef suprême des Armées, le président Denis Sassou N'Guesso, pour l'année 2024 qui vient de s'achever, le général Guy Blanchard Okoi a

évoqué les efforts réalisés par la Force publique ayant abouti à une tendance en hausse de la discipline au regard de la diminution de la commission des actes non réglementaires ; la réduction de l'activisme des bandes organisées.

Il a, par ailleurs, souligné l'amélioration des conditions de vie et de travail au sein des unités des forces de sécurité intérieure qui se poursuivra au cours de l'année 2025. « Plusieurs activités à caractère organique et opérationnel ont été conduites avec des résultats probants concernant notamment la formation, l'instruction et l'entraînement », selon lui. Aussi, la participation à plusieurs exercices multinationaux, dans le cadre des engagements internationaux du Congo pour la sécurité collective et la coopération opérationnelle internationale, a été effective.

### Un tableau offert au président

Comme au réveillon d'armes précédent, le CEMG a été porteur d'un tableau de peinture en guise de don au chef suprême des Ar-



mées. L'œuvre picturale présente les armoiries du Congo soutenues par la Force publique : police, gendarmerie et FAC.

« Pour la sécurité du pays, ces trois forces sont indispensables. Elles ont besoin de collaboration,

de mutualisation de leurs capacités en faisant en sorte qu'elles soient plus vigoureuses. Unies et solidaires, ces forces doivent maîtriser la pratique de leur métier, leurs textes fondateurs en vue notamment de ne pas

confondre les droits et les devoirs », a déclaré le général Guy Blanchard Okoi, au nom d'une Force publique prête à exécuter ses missions en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance.

Rominique Makaya



## COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES DU LUNDI 30 DÉCEMBRE 2024

Le Conseil des ministres s'est réuni ce lundi 30 décembre 2024 au Palais du peuple, sous la très haute autorité de son excellence, M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat.

Cinq affaires étaient inscrites à son ordre du jour, soit :

- Un projet de loi au titre du ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local ;
- Un projet de loi au titre du ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones ;
- Un projet de décret au titre du ministère de la Défense nationale ;
- Un projet de décret au titre du ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation ;
- Une communication au titre du ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

### I/- Ministère de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local

Invité par le président de la République à prendre la parole, M. Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, a soumis à l'examen des membres du Conseil des ministres un projet de loi portant lutte contre le trafic illicite de migrants.

Le projet présenté a deux objectifs : le premier est de se conformer aux standards internationaux en matière de prévention et de lutte contre la criminalité transfrontière et particulièrement la migration irrégulière ; le second est de répondre au contexte international actuel, caractérisé par le développement d'une criminalité transfrontière. Ce phénomène a généré l'explosion d'une véritable économie criminelle fondée notamment sur le blanchiment des capitaux, le travail clandestin, le proxénétisme, le financement du terrorisme, les trafics d'armes et de stupéfiants.

Ces infractions fragilisent et affaiblissent des secteurs entiers de l'économie. Face à ces fléaux, les Etats se mobilisent et ont adopté divers instruments, dont le protocole contre le trafic illicite de migrants par terre, air et mer, venant en complément de la convention des Nations unies contre la criminalité organisée.

Le Congo, par ailleurs membre de l'Organisation internationale pour les migrations, a signé ce protocole le 14 décembre 2000 et a adhéré à la convention de Kampala du 23 octobre 2009 sur la protection et l'assistance aux personnes déplacées en Afrique.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant lutte contre le trafic illicite de migrants. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### II/- Ministère de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones

Invité à son tour par le président de la République à prendre la parole, M. Aimé Ange Wilfrid Bininga, ministre de la Justice, des Droits humains et de la Promotion des peuples autochtones, a soumis à l'examen du Conseil des ministres un projet de loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Il faut noter que le projet examiné s'inspire, pour l'essentiel, du statut des magistrats de l'ordre judiciaire,

notamment en ce qui concerne ses principes généraux.

En tenant compte des missions particulières de la Cour des comptes et de discipline budgétaire, le texte prévoit des dispositions particulières qui définissent un régime juridique spécifique aux magistrats de la Cour des comptes. Le texte édicte notamment une plus grande exigence à l'égard de ces magistrats dans l'exercice de leurs fonctions.

Le projet de loi précise l'importance de la compétence et de la spécialité en matière de comptes et de finances des magistrats de la Cour des comptes et de discipline budgétaire en fixant des conditions strictes d'accès à la fonction. Ils sont nommés par décret du président de la République, en Conseil supérieur de la magistrature, parmi les magistrats de l'ordre unique des juridictions du Congo et les fonctionnaires de l'Etat compétents en matière de comptes ou de finances.

Il édicte également des mesures de motivation des magistrats de la Cour des comptes et de discipline budgétaire grâce à une évaluation individuelle, un avancement et des droits spécifiques. Ensuite, le projet de loi fixe des règles déontologiques claires devant guider le comportement du magistrat dans l'exercice de ses fonctions et en dehors de celles-ci ; enfin, il prescrit des incompatibilités et obligations auxquelles sont soumis ces magistrats dans l'exercice d'autres activités.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a approuvé le projet de loi portant statut des magistrats de la Cour des comptes et de discipline budgétaire. Il sera transmis au Parlement pour examen et adoption.

### III/- Ministère de la Défense nationale

Invité par le chef de l'Etat à prendre la parole, M. Charles Richard Mondjo, ministre de la Défense nationale, a soumis à la sagacité des membres du Conseil un projet de décret portant approbation des statuts de l'institut des hautes études maritimes et fluviales.

Les impératifs de sûreté, de sécurité et de gestion durable de ses espaces liquides ont amené notre pays à mettre en œuvre une stratégie d'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Il s'agit de prendre en compte la configuration géographique particulière de notre pays, qui dispose d'une façade maritime et d'une frange fluviale interconnectées, caractérisant une continuité stratégique dénommée « Congo océan ». La création, sous forme d'établissement public à caractère administratif, d'un institut d'études spécialisées à vocation sous-régionale, entérinée par la loi n°22-2023 du 18 juillet 2023, se justifie par la nécessité de disposer de ressources humaines formées au management des questions sécuritaires, économiques et environnementales en lien avec la mer et les eaux continentales partagées.

Placé sous la tutelle administrative du ministère en charge de la Défense nationale et sous la tutelle pédagogique du ministère en charge de l'Enseignement supérieur, l'institut dispose de personnels enseignants et administratifs ; il a deux missions : en premier lieu, la formation supérieure continue de personnels civils de la force publique en matière de lutte contre les phénomènes d'insécurité maritime et fluviale, de risques sécu-

ritaires, de problématiques environnementales dans ces espaces et de sûreté maritime et fluviale ; en second lieu, la recherche et la promotion des travaux de recherche dans les domaines maritime et fluvial.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret portant approbation des statuts de l'Institut des hautes études maritimes et fluviales.

#### **IV/- Ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation**

Invité par la Président de la République à prendre la parole, M. Jean-Luc Mouthou, ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, a soumis à l'examen du Conseil, conjointement avec le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, un projet de décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements scolaires de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation. La loi n° 16-2019 du 21 mai 2019, fixant la répartition des compétences entre l'Etat et les collectivités locales en matière d'enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'alphabétisation, définit les modalités de leur exercice par le département et la commune, texte adossé à la loi n° 10-2003 du 6 février 2003 portant transfert de compétences aux collectivités locales, prévoit la création de comités de gestion des établissements scolaires publics.

Renforcé par la mise en œuvre de l'objectif de développement durable 4 en matière de gestion d'école, il s'agit d'assurer à tous l'accès à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Les comités de gestion en objet sont à distinguer des organes de gestion consacrés par le décret du 15 octobre 2020 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements scolaires de l'éducation préscolaire, primaire et secondaire général et de l'alphabétisation ; il s'agit ici d'organes de planification et de proposition en matière de gestion administrative et financière des établissements scolaires publics dont la vocation est de mobiliser les communautés dans la gestion de l'école, de mettre en œuvre des projets de développement et de veiller à la bonne gestion des ressources financières.

Après examen et discussion, le Conseil des ministres a adopté le projet de décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de gestion des établissements scolaires de l'éducation préscolaire, de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation

#### **V/- Communication**

Le Conseil des ministres a, ensuite, suivi une communication sur les diligences pour l'aboutissement du déclencheur 9 de l'appui des politiques de développement entre la République du Congo et la Banque mondiale ; cette communication a été présentée par M. Emile Ouosso, ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Il s'agissait d'informer les membres du Conseil des dernières évolutions du segment « distribution-commercialisation » de l'électricité en République du Congo. Au terme d'un long processus qui a démarré il y a bientôt deux années, une procédure d'appels d'offres concurrentielle a permis l'identification et la

désignation d'une entreprise soumissionnaire candidate à une délégation de gestion du service public de distribution et de commercialisation de l'électricité en République du Congo.

Le Conseil des ministres a pris bonne note des informations précises qui lui ont été délivrées. Cependant, et compte tenu du caractère stratégique de ce segment, les membres du Conseil, tout en autorisant la poursuite des négociations avec l'entreprise soumissionnaire arrivée en tête, recommandent que les discussions à mener avec celle-ci portent sur une définition claire du périmètre et du contenu de la convention d'affermage à conclure dans les délais les meilleurs.

Prenant la parole avant que l'ordre du jour ne soit épuisé, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, chef de l'Etat, a rappelé que l'année 2024 qui s'achève a vu l'action des pouvoirs publics rendue délicate par un contexte économique et social difficile. A cet égard, le chef de l'Etat a, de nouveau, félicité le peuple congolais pour sa résilience et pour avoir tenu le choc face aux nombreux défis rencontrés durant l'année qui s'achève dans quelques heures.

Le président de la République a constaté que l'année 2025 qui va naître est l'avant dernière année de mise en œuvre du Plan national de développement 2022-2026. Il a exhorté les membres du gouvernement à davantage de présence sur le terrain durant l'année nouvelle, pour affronter au mieux les défis économiques financiers et sociaux de l'heure.

Enfin, le chef de l'Etat, tout en présentant ses vœux de bonheur, santé et réussite aux membres du gouvernement, leur a rappelé que 2025 devait placer l'obligation de résultats au centre de l'attention des pouvoirs publics ; il a souhaité que soient mises en avant des actions fondées sur la recherche de solutions concrètes pour répondre aux différents défis de l'année nouvelle.

Répondant, au nom des membres du gouvernement, aux propos du président de la République, M. Anatole Collinet Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, a rendu un hommage appuyé au chef de l'Etat, dont l'expérience, la sérénité et les orientations ont permis à notre pays de traverser les quelques vents mauvais qui ont fait de 2024, malgré des avancées significatives, une des années les plus complexes sur les plans économique et social.

Il a confirmé à son excellence monsieur le président de la République, au nom de tous et de chacun, la pleine mobilisation des membres du gouvernement afin de relever, sous sa très haute autorité, les nombreux défis que l'année 2025 ne manquera pas de dresser sous leurs pas.

Enfin, il a présenté les vœux des membres du gouvernement au président de la République, à son épouse ainsi qu'aux membres de sa famille, leur souhaitant santé, bonheur et longévité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, le président de la République a clos la réunion et levé la séance.

Commencée à 10h00, la réunion du Conseil des ministres a pris fin à 13h30.

**Fait à Brazzaville, le 30 décembre 2024**

**Le ministre de la Communication et des Médias,  
porte-parole du gouvernement**

**Thierry Lézin Mougalla**



## BDEAC

## 125 milliards FCFA pour les nouveaux financements

Le Conseil d'administration de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC) a approuvé, lors de sa dernière session de l'année écoulée, de nouveaux financements destinés aux secteurs de l'agro-industrie, du tourisme et de la finance pour un montant de 125 milliards FCFA.



Le déroulement de ma session de l'année écoulée par visioconférence DR

Organisée en visioconférence, la réunion était présidée par Hamid Tahir Ngulin, ministre d'État, ministre des Finances, du Budget, de l'Économie et du Plan de la République du Tchad, et président en exercice du Conseil d'administration. Le président de la BDEAC, Dieudonné Evou Mekou, lors de cette rencontre, a rapporté les points inscrits à l'ordre du jour. Outre celui sur les nouveaux financements, les administrateurs ont adopté le bud-

get exercice 2025 de la Banque. Ils ont également échangé sur le programme d'émission des titres de créances négociables d'un montant de 200 milliards FCFA, pour la période 2025-2027 du Plan stratégique Azobé. Les membres du Conseil ont aussi approuvé la nomination de nouveaux administrateurs. Clôturant les travaux au terme des délibérations, le président du Conseil d'administration a souligné l'importance des décisions prises pour le développement

économique de la sous-région. Il a, en outre, remercié toutes les parties prenantes pour leur mobilisation et les moyens techniques mis en œuvre pour la bonne tenue des assises. Les administrateurs et la haute direction de la banque ont, quant à eux, salué et félicité l'implication du président du Conseil d'administration dans la conduite des travaux de cette instance décisionnelle au cours de l'exercice 2024.

Lopelle Mboussa Gassia

## FORMATION FILIÈRE FORÊT-BOIS

## Le projet Adefac entend poursuivre son engagement en 2025

Le développement des compétences des acteurs de la filière forêt-bois est crucial pour répondre aux exigences du marché et garantir une gestion durable des ressources forestières dans les pays du bassin du Congo. Face aux défis grandissants, le projet Appui au développement de la formation continue pour la filière forêt-bois en Afrique centrale (Adefac) poursuivra son élan de doter les professionnels du secteur de nouvelles connaissances via des formations et coachings innovants.

Depuis 2021, le projet Adefac met en œuvre des activités de formation dans quatre pays, notamment au Congo, au Cameroun, au Gabon et en République démocratique du Congo. Cette initiative vise à renforcer les compétences des acteurs de la filière forêt-bois. Optimiste pour 2025, le projet annonce une année riche en opportunités de formation pour les acteurs. « Les années 2024 et 2025 s'annoncent riches en opportunités de formation pour les acteurs de la filière forêt-bois. Quelques modules autonomes de formation seront également évalués à travers un dispositif de labellisation de qualité, pour en tester l'efficacité. Grâce à ces initiatives, la filière se dote des moyens nécessaires pour s'adapter aux défis contemporains et évoluer vers un avenir durable et prospère », indique le projet.

Dans son engagement, entre les années 2021 et 2024, deux cents personnes issues des milieux professionnels et des institutions ont bénéficié d'une formation en andragogie et approche compétences visant à les outiller à développer des modules de formation continue grâce au projet Adefac. Aussi, environ cent formateurs ont ensuite reçu un coaching technico-pédagogique pour utiliser ces outils et développer des modules adaptés aux besoins de la filière forêt-bois et à leurs domaines d'expertise.

S'agissant du coaching et les modules autonomes déployés des résultats prometteurs ont été prouvés. Les formateurs sont ainsi mieux équipés pour transmettre leur savoir-faire, les institutions de formation s'approprient la gestion de la formation continue, et les entreprises s'intéressent à ce que les institutions peuvent encore proposer pour former une main-d'œuvre mieux préparée et plus performante.

Pour rappel, le projet Adefac vise la mise en place d'un dispositif durable de formation continue dans la filière forêt-bois du bassin du Congo et dans les pays d'Afrique centrale. Financé par l'Agence française de développement, il a une durée de cinq ans qui lui permet de pouvoir contribuer à l'amélioration durable de l'adéquation entre l'offre et la demande de formation, ainsi qu'au renforcement des capacités du secteur privé et des institutions de formation pour gérer et fournir des formations de haute qualité.

Gloria Imelda Lossele

## MARCHÉS DOMANIAUX DE BRAZZAVILLE

## La GAE finance les activités de 1500 vendeuses

Le coordonnateur général de la Génération auto-entrepreneuriat (GAE), Digne Elvis Tsalissan Okombi, a lancé le 31 décembre au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi la campagne de financement des activités de 1500 femmes qui vendent dans les marchés domaniaux de Brazzaville.

Pour le début de cette initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Matisa affaires », « Booste ton business », Digne Elvis Tsalissan Okombi a remis des chèques de 100 000 FCFA à un échantillon de deux cents vendeuses issues des neuf arrondissements de Brazzaville. S'exprimant au nom des bénéficiaires, la présidente du marché de 10 FCFA, Yvette Souza, s'est félicitée de cet élan de solidarité de la GAE : « Le geste que vous venez de poser ce jour en nous remettant ces enveloppes crée en nous un nouvel espoir pour cette année 2025 qui commence pour permettre à chacune de nous de renforcer son commerce. Merci beaucoup, que le Dieu vous comble de bonheur et de prospérité », a-t-elle indiqué à l'endroit du bienfaiteur. Le coordonnateur de GAE a an-



Une vue des bénéficiaires/Adiac

noncé la poursuite de cet élan de solidarité dans les autres villes du pays, notamment à Pointe-Noire, Dolisie et Ouesso. Selon lui, les 100 000 FCFA octroyés à la veille de la fête de Nouvel

An ne sont pas destinés à l'achat de la nourriture, mais pour développer les petits commerces. Il a également invité les autres bienfaiteurs à suivre le pas du président d'honneur de la GAE,

sans le nommer, pour soutenir les activités génératrices de revenus des vendeuses.

« La campagne de financement des activités des vendeuses des marchés doma-

niaux que nous lançons aujourd'hui consiste à financer, appuyer, en collaboration avec certains comités de marchés, 1500 femmes de la ville de Brazzaville. Pour nous, GAE, c'est un message à l'endroit de tous ceux qui sont détenteurs de l'autorité publique, un message pour les entreprises, un message pour tous ceux qui peuvent avoir des moyens. Il est possible qu'avec un peu de volonté, avec le cœur, on peut aider la femme, accompagner la marmelle nourricière. Si on veut réellement lutter contre la pauvreté, ce n'est pas avec les séminaires de renforcement des capacités, des discours dans les salles climatisées. Il faut tendre la main aux autres », a estimé Digne Elvis Tsalissan Okombi.

Parfait Wilfried Douniama



## HÔPITAL DE DJIRI

## Le nouveau directeur installé dans ses fonctions

Le Dr Michel Valentin Gbala Sapoulou, nouveau directeur de l'hôpital de Djiri, et le Pr Donatien Moukassa, président du comité de direction de cet établissement sanitaire, ont été installés, le 24 décembre à Brazzaville, dans leurs fonctions respectives, par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki. Il les a instruits d'œuvrer davantage pour le programme santé pour tous et de manager avec les outils modernes pour offrir les soins et services de qualité.

Le nouveau directeur et le président du comité de direction de l'hôpital de Djiri ont été nommés récemment par décret du président de la République pour jouer leur partition à l'amélioration de l'offre sanitaire et travailler davantage pour le programme santé pour tous. Participant à la cérémonie, l'administrateur maire de Djiri, Ida Victorine Ngampolo, a revendiqué le renforcement des soins de qualité au centre de santé intégré de sa circonscription administrative, déclarant: « *Nous voulons désengorger les unités de soins de l'hôpital qui ne devra désormais recevoir que les cas spéciaux* ».

Le Dr Michel Valentin Gbala Sapoulou et le Pr Donatien Moukassa ont exprimé leur engagement et leur détermination à œuvrer dans le strict cadre de la loi et dans le respect des orientations, instructions de la hiérarchie. Ainsi, le nouveau directeur de l'hôpital de Djiri a accepté sa lourde responsabilité, indiquant: « *Notre reconnaissance est très immense... Je m'engage avec l'appui de l'équipe de coordination qui m'accompagne à continuer de diriger cette structure sanitaire dont la lourde responsabilité nous est confiée. (...) En trois ans, l'hôpital a enregistré un total de 57 544 admissions dont 12 069 en 2022, 20 631 en 2023 et 24 844 au 30 novembre en 2024, soit une progression*



Le ministre Gilbert Mokoki installant le Dr Michel Valentin Gbala Sapoulou/Adiac

nette de 100% en trois ans ». Il a plaidé pour la stabilité du courant électrique, l'installation d'une unité de dialyse et d'un appareil de mammographie. L'hôpital de Djiri est chargé d'offrir des soins spécialisés spécifiques et d'urgence, de contribuer à la formation professionnelle initiale et continue ainsi qu'à la recherche cli-

nique et fondamentale, de participer aux activités de santé publique de valeur. L'appui de la hiérarchie, la contribution de l'ensemble du personnel, la compréhension, le civisme des citoyens sont des ingrédients essentiels à l'accomplissement des aspirations populaires. Le président du comité de direc-

tion, le Pr Donatien Moukassa, quant à lui, a évoqué l'historique de la construction de cet hôpital tout en y associant la description d'une structure sanitaire publique des plus modernes que compte le Congo. Cet hôpital est bâti sur une surface de 16531m<sup>2</sup>, avec des voiries et un parking sur 30462 m<sup>2</sup> et des espaces verts sur 9830 m<sup>2</sup>. L'hôpital est composé de douze lo-

gements d'astreinte pour médecins et personnel, un bloc technique, une chaudière, la centrale de production de gaz médical, une unité de gaz et produits liquéfiés, une morgue et bien d'autres commodités.

L'hôpital de Djiri doit faciliter l'accès aux services de santé essentiels, aux soins de santé primaires et des services de santé de haute qualité, sûrs, complets, intégrés, accessibles, disponibles et abordables pour tous et partout, dispensés avec compassion, respect et dignité par des professionnels de la santé bien formés, qualifiés, motivés et engagés.

Dans le cadre de la gestion de cet établissement hospitalier, le ministre Gilbert Mokoki s'est appuyé sur la bonne gouvernance et l'hygiène hospitalière. « *Cet hôpital, construit dans le cadre du programme Santé pour tous, est un précieux cadeau que le président de la République a offert à la population de Brazzaville en général et de Djiri en particulier... Il s'agit concrètement de manager cet hôpital avec les outils modernes et d'offrir les soins et services de qualité. C'est pour la satisfaction de notre population et son bien-être. Ainsi, nous insistons sur deux points : la bonne gouvernance et l'hygiène hospitalière* », a déclaré le ministre de la Santé et de la Population.

Fortuné Ibara

## ŒUVRES SOCIALES

## Un don de vivres à l'orphelinat Yamba Nga

L'Association puissance feu de l'Eternel, présidée par l'humaniste Roland Mvouhi, a fait, le 29 décembre, à Brazzaville un don de vivres et non-vivres à l'orphelinat Yamba Nga dans le cadre de son engagement envers les plus vulnérables.

Le don est composé essentiellement de jus de fruit, jouets pour enfants et autres produits nécessaires. Constitué de dix-sept garçons et seize filles dont la moins âgée a seize mois et le plus âgé à vingt-huit ans, l'orphelinat Yamba Nga est pléthorique. « *Nous sommes dans la joie et convaincus que ces enfants ne sont pas seuls. Les besoins sont encore énormes car notre maison est saturée. Nous n'avons qu'un seul berceau. Notre idéal est d'avoir un deuxième site pour séparer les grands et les petits, ainsi que les filles et les garçons* », a indiqué la sœur Adolphine Louloundadio, directrice de l'orphelinat Yamba Nga et membre de la

Société des oblates apostoliques de Notre-Dame de Lourdes.

Les hommes de bon cœur et du monde moderne militent pour un monde meilleur, ouvert et respectueux. Ainsi, leur apporter du réconfort, les aider financièrement, leur redonner confiance en l'avenir, leur permettre de croire en leurs rêves sont les raisons pour aider ces enfants orphelins en perte de repères. « *Nous n'avons pas reçu une quelconque demande. Nous avons agi par amour pour ces enfants orphelins. En faisant ce geste, nous accomplissons un acte divin qu'est l'amour du*



Roland David Mvouhi remet officiellement un ballon à un orphelin/Adiac

prochain. Qu'ils grandissent pour devenir des adultes responsables et en bonne santé. Le bien qui est fait est générationnel », a affirmé l'humaniste Roland David Mvouhi.

L'Association puissance feu de l'Eternel implore l'aide des grands partenaires pour investir dans l'éducation. En clair, elle envisage construire sur le territoire congolais des écoles de couture et d'informatique. Rappelons que la société civile mondiale en général et congolaise en particulier a tout à gagner lorsqu'elle s'engage à aidé les enfants orphelins.

Fortuné Ibara



## FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

## L'Association femmes de cœur entre Noël et sensibilisation au diabète

L'Association femmes de cœur (AFC), la voix des sans-voix que préside Laetitia Céleste Ngassaki n'est pas restée en marge de la célébration des festivités marquant la fin de l'année 2024. Elle a été entre la célébration de Noël de cœur et la sensibilisation au diabète, une pathologie aux conséquences dévastatrices qui tue à petit feu.

Décidemment, 2024 a été une année où l'AFC s'est impliquée dans un combat humanitaire tous azimuts. Certes, c'est le 15 juillet 2023 qu'elle a lancé officiellement ses actions de grande envergure dans la lutte contre le diabète et l'encadrement des filles-mères, cependant c'est en 2024 qu'elle a été plus active sur le terrain. En mai dernier, l'AFC, avec ses neuf membres du bureau et vingt-neuf bénévoles, avait organisé une conférence-débat sur le diabète et ses secrets sur le thème « La voix des sans voix », au mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, sous le parrainage de la directrice générale de cet espace culturel et historique, Bélin-da Ayessa.

Femme de cœur, Laetitia Céleste Ngassaki a manifesté le désir de donner le sourire aux enfants, en organisant « Noël de cœur ». Cette belle manifestation de joie et de gaieté a connu la participation des enfants orphelinats Maison d'enfance, avec ses 36 enfants, Centre Emmanuel avec ses 14 enfants, et Sainte face de Jésus, avec ses 27 ans. Bien auparavant, l'AFC avait organisé le « Marché de Noël » pour permettre à ces enfants d'avoir des vêtements propres pour le jour J. Laetitia Céleste Ngassaki a expliqué le pourquoi de cette activité. « Pour-



Les bénévoles de l'AFC fêtant avec les enfants/DR

quoi j'ai pris l'engagement de faire « Noël de cœur » ? C'est quand nous étions dans notre parcours de sensibilisation aux orphelinats que j'ai vu et rencontré des responsables de ces orphelinats. En échangeant avec eux, ils m'ont dit que beaucoup de gens leur viennent en aide en dons et autres, mais souvent, ces gens n'entrent pas dans la concession. Ils envoient des gardes, parfois eux-mêmes et s'arrêtent au portail, déposent des dons et s'en aillent. Rare sont des gens qui prennent le temps de s'asseoir pour nous écouter et donner une chaleur humaine aux enfants. C'est à partir de là que j'ai dit, je vais organiser « Noël de cœur

pour donner la joie aux enfants. »

#### Soutenir les jeunes filles mères- le crédo de l'AFC

Pour la présidente de l'AFC, si elle a organisé cette activité qui est à sa première édition, c'est pour montrer l'importance de ces enfants afin qu'ils sachent qu'ils sont aimés. Ces enfants doivent profiter de Noël qui est une fête de famille. « Chaque enfant a une histoire et chaque enfant est une histoire qui touche. C'est pourquoi, j'ai dit je vais faire Noël de cœur pour que ces enfants dorment avec la joie, avec des merveilleux souvenirs. Nous avons été gâtés et je pense que

nous sommes en train de réussir cette mission de donner la joie aux enfants. Nous avons donné des câlins aux enfants, cet amour, cette proximité. Mon association a décidé aussi de soutenir les jeunes adolescentes qui tombent enceintes sans accompagnement et qui sont souvent rejetés. J'ai pris l'engagement de soutenir et d'accompagner les jeunes filles mères. Je ne suis pas seule, il y a aussi des femmes et des hommes de cœur, et j'espère qu'il y en aura qui nous rejoindront pour poursuivre cette œuvre », a souligné la présidente de l'AFC. Avant de remercier le responsable de la salle

pour sa loyauté, ainsi que les responsables des orphelinats pour lesquels les enfants ont répondu présents.

Outre Noël de cœur, Laetitia Céleste Ngassaki, animée par l'élan d'altruisme, a organisé avec son association une matinée de sensibilisation et de dépistage du diabète à l'esplanade du Centre sportif de Makélékélé, dans le premier arrondissement de Brazzaville, où 312 personnes ont été dépistées gratuitement sur cette pathologie qui touche près de quatre cents millions de personnes à travers le monde. « Nous faisons beaucoup avec le cœur. Lorsque nous organisons ce genre de matinée, c'est pour interpeller toutes les personnes atteintes de cette maladie, qu'il y a une possibilité de bénéficier d'une meilleure qualité de vie. Il vaut mieux être prévoyant, parce que le diabète est une maladie très dangereuse et qui tue à petit feu », a dit avec insistance la présidente fondatrice de l'AFC. Notons que l'AFC milite pour deux causes, la lutte contre la marginalisation ou la maltraitance des jeunes filles mères (les jeunes adolescentes qui tombent enceintes sans accompagnement ni soutien) et la lutte contre l'ignorance des dangers liés au diabète.

**Bruno Zéphirin Okokana**

**BUROTEC**

**20**  
**25**

Merci de votre confiance

**BONNE ET HEUREUSE ANNÉE**

**Pointe-Noire**  
Avenue Charles de Gaulle en face de la Direction E2C, BP 828 Centre-Ville  
contact@burotec.biz  
+242 05 537 1447 / 05 537 1446

**Brazzaville**  
Centre-Ville Rond-point la gare  
Croisement des avenues William Guynet et Orsy, BP 828  
+242 05 579 66 74 / +242 05 379 00 09  
homendecorbzv@burotec.biz



## ÉDUCATION DES ENFANTS AUTOCHTONES

## L'ONG Espace Opoko juge son bilan positif en 2024

L'organisation non gouvernementale (ONG) Espace Opoko soutenant l'éducation des enfants autochtones en République du Congo a dressé son bilan de 2024 qu'elle a jugé positif au regard de ses multiples réalisations sur le terrain, tant dans le domaine éducatif, de l'emploi, que du développement durable.

Depuis sa création en 2012, l'ONG Espace Opoko que préside Averty Ndzoyi s'est donnée pour mission d'offrir aux enfants autochtones du Congo un accès équitable à l'éducation, et de garantir leur réussite de l'école primaire, en passant par le collège, le lycée jusqu'à l'université. Une noble mission qu'elle se déploie à poursuivre la tête haute. En effet, sous la direction de son président, Espace Opoko a connu une année 2024 de forte expansion. Le nombre d'enfants à accompagner a doublé, passant de cinq cent douze à mille cinquante-deux, avec l'intégration des nouvelles communautés dans les départements de la Sangha, des Plateaux et de la Lékoumou. Pour Averty Ndzoyi, 2024 a été marquée par la réussite du programme de soutien scolaire et la consolidation des bases pour l'insertion professionnelle des jeunes autochtones. « En douze ans, nous avons réussi à emmener nos élèves jusqu'à l'université. L'un des gros défis restait leur insertion dans le monde professionnel. Aujourd'hui, je peux dire avec fierté que cette étape a également été atteinte », a déclaré Averty Ndzoyi.

Le président de l'ONG Espace Opoko a indiqué que des progrès notables dans l'éducation et l'insertion professionnelle ont été réalisés. Et l'un des moments les plus significatifs de l'année a été l'intégration dans la fonction publique de quatre anciens étudiants du programme de cette ONG. Habib, Divin, Paul et Idris sont ces jeunes que l'ONG a soutenus et qui ont été inté-



Les enfants autochtones recevant les fournitures scolaires/DR

grés dans la fonction publique grâce à l'appui du ministère de la Justice, des Droits humains et des Peuples autochtones. Ils ont été affectés dans les ministères clés tels que la Justice, l'Intérieur et l'Économie forestière. Ces réussites, a ajouté Averty Ndzoyi, concrétisent l'objectif de l'ONG Espace Opoko qui est d'offrir aux jeunes autochtones une éducation qui mène à un emploi stable et valorisant, afin qu'ils puissent contribuer activement au développement de leur communauté.

Outre l'intégration des jeunes à la fonction publique, des changements positifs ont été concrétisés sur le volet éducatif, notamment aux examens d'État 2024 avec un taux de réussite global de 73%. L'ONG a réussi à accompagner vingt enfants jusqu'à l'admission au Certificat d'études primaires et élémentaires, quarante-quatre sur quarante-cinq au Brevet d'études du

premier cycle, et quatre sur cinq au baccalauréat. Un résultat qui témoigne le travail acharné tant des élèves que des encadreurs, et qui renforce la mission d'Espace Opoko de combattre les inégalités éducatives pour les enfants autochtones.

#### Des projets d'envergure pour soutenir les communautés

L'organisation n'a pas seulement œuvré dans le domaine éducatif ; courant 2024 finissante, plusieurs initiatives importantes ont été mises en place pour améliorer les conditions de vie des communautés bénéficiaires. Il s'agit, entre autres, de la réhabilitation de la toiture de l'école primaire Liele-Nkama de Bambama dans la Lékoumou, endommagée par des intempéries, et l'appui matériel au centre de santé intégré de la même localité. Ces actions ont permis d'améliorer l'accès à l'éducation et aux soins pour des mil-

liers de personnes. De même, Espace Opoko a également marqué un pas en avant en installant son siège à Bambama, ce qui a renforcé ses capacités d'intervention sur le terrain. En parallèle, l'organisation a lancé un département d'éducation environnementale, visant à sensibiliser les élèves aux enjeux écologiques, notamment la lutte contre le changement climatique, un enjeu crucial pour la région du bassin du Congo.

En 2024, l'ONG Espace Opoko a conclu des partenariats solides, notamment avec l'ONG The Forest Service, qui a offert des bourses à cinq étudiants pour poursuivre leur cursus universitaire, a signifié Averty Ndzoyi. Toujours en 2024, Espace Opoko a bénéficié du soutien des institutions internationales comme l'Unicef et l'ambassade de France, qui lui a permis de renforcer ses capacités et d'élargir son impact. Grâce à un financement pour la for-

mation en gestion des organisations, l'équipe d'Espace Opoko a amélioré sa stratégie pour atteindre ses objectifs. Cependant, malgré ces réussites, les défis demeurent encore. En effet, en République du Congo, 65% des adolescents autochtones âgés de 12 à 15 ans ne sont toujours pas scolarisés. Cette situation met en lumière l'importance du travail qu'Espace Opoko continue d'accomplir pour garantir un accès équitable à l'éducation pour tous les enfants, partout dans le pays. C'est ainsi que pour 2025, l'ONG prévoit d'entamer la réhabilitation de la Case du peuple de Bambama afin d'organiser des formations pour les femmes autochtones. Ce projet s'inscrit dans une vision plus large d'autonomisation des femmes, avec la mise en place d'une unité de production de tenues scolaires pour les enfants autochtones du pays. En parallèle, des projets d'expansion, tels que la construction d'un deuxième bâtiment à l'internat scolaire pour lycéens autochtones que l'ONG a construit à Sibiti, sont déjà en préparation. Et pour ce faire, l'ONG appelle à la solidarité collective, à l'engagement de tous, car « l'éducation des enfants autochtones est un défi collectif. Chaque Congolais, chaque partenaire international a un rôle à jouer pour changer cette situation et surtout pour faire avancer ensemble l'avenir des enfants autochtones. Il suffit de nous contacter à [www.espaceopoko.org](http://www.espaceopoko.org) », a souligné Averty Ndzoyi.

**Bruno Zéphirin Okokana**

#### TRIBUNE LIBRE

### « Inspirons-nous de la vie militante de Marien Ngouabi pour renforcer l'unité, la cohésion et la discipline au sein du parti »

Le 31 décembre 2024 a été le jour de la commémoration conjointe de la création du Parti congolais du travail (PCT) ainsi que de la naissance de son président-fondateur, le camarade Marien Ngouabi.

Les deux dates constituent pour notre parti deux jalons qui nous rappellent l'importance de notre héritage militant et la responsabilité qui nous incombe afin de préserver et de transmettre cette flamme révolutionnaire.

Le camarade Marien Ngouabi demeure une figure emblématique. Par son engagement, il a marqué l'histoire de la République du Congo et du PCT en incarnant des valeurs de courage, d'unité et d'abnégation. Sa vie et ses combats nous enseignent que la quête de justice sociale et l'émancipation du peuple congolais ne sont pas des idéaux abstraits, mais plutôt des objectifs concrets qui exigent discipline, cohésion et unité. Il était non seulement un dirigeant, mais aussi un homme d'une grande vision. À travers son parcours, il a su montrer qu'un leader doit être au service du peuple et non l'inverse. Son

humilité face aux responsabilités, sa discipline exemplaire et sa détermination dans les moments d'adversité ont fait de lui un modèle intemporel qui demeure à jamais une source d'inspiration pour les générations futures.

Ne perdons pas de vue également qu'il a porté haut les idéaux d'unité nationale car il était convaincu qu'un peuple rassemblé autour de valeurs communes est invincible. Sa rigueur militante nous rappelle que la discipline est une condition sine qua non pour atteindre nos objectifs collectifs.

Enfin, son attachement au bien-être des Congolais témoigne de sa profonde humanité et de sa foi en un avenir meilleur pour tous.

De ce fait, renforcer l'unité, la cohésion et la discipline représente un impératif pour des victoires durables.

Au vu de ce constat, le PCT ne peut réaliser ses ambitions que s'il s'appuie sur trois piliers fondamentaux :

1. L'unité\*, qui nous permet de surmonter les divisions et de nous rassembler autour d'une cause



commune. Ce n'est qu'en restant solidaires que nous pourrions affronter les défis de l'histoire.

2. La cohésion\*, qui transcende les différences individuelles pour forger une identité collective forte, celle d'un parti au service du peuple et d'un Congo souverain.

3. La discipline\*, qui transforme nos idéaux en actions concrètes. C'est par elle que nous traduisons nos aspirations en victoires tangibles.

Ces principes, chers au camarade Marien Ngouabi, doivent continuer à guider nos actions et nos réflexions, car ils constituent la

clé de notre succès.

Camarades militants, cadres et dirigeants, notre devoir est de perpétuer l'héritage du camarade Marien Ngouabi en donnant un nouveau souffle à nos luttes afin d'incarner ses valeurs au quotidien en restant fidèles aux principes fondamentaux du parti ; d'agir pour le peuple pour que le bonheur soit partagé et en répondant aussi aux aspirations de justice, de paix et de développement de nos concitoyens ; enfin, de préparer les générations futures, en formant une jeunesse militante et experte prête à porter l'étendard de notre Parti avec fierté et détermination. À travers cette double commémoration, nous ne célébrons pas seulement notre passé. Nous rendons également hommage à un homme dont l'engagement et la vision continuent d'éclairer notre chemin, nous permettant ainsi d'affirmer notre engagement pour l'avenir.

Le combat pour une République du Congo émergente et prospère est loin d'être terminé. En nous inspirant de l'exemple du

camarade Marien Ngouabi et sous le leadership du camarade président Denis Sassou N'Guesso, nous avons toutes les raisons de croire en des victoires encore plus grandes.

Unissons nos forces, renforçons notre cohésion et adoptons une discipline militante exemplaire. Ensemble, nous continuerons à écrire l'histoire de notre parti et de notre nation avec fierté et détermination.

Vive le PCT !

Vive le président du Comité central du PCT, le camarade Denis Sassou N'Guesso, fidèle continuateur de l'œuvre du camarade Marien Ngouabi !

Gloire immortelle au camarade Marien Ngouabi dont l'héritage est un appel constant à l'unité, à la discipline et à la cohésion des valeurs indispensables pour garantir des victoires durables et significatives !

Vive le Congo fort, indépendant et prospère !

**Par Franck Gandziri, ancien membre de la cellule Magenta, membre du PCT-Fédération Europe**



## SÉNÉGAL

# Bassirou Diomaye Faye annonce la fin de toutes les présences militaires étrangères dès 2025

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye a annoncé, le 31 décembre, « la fin de toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal, dès 2025 », dans un discours à l'occasion du Nouvel An.

Le 28 novembre dernier, Bassirou Diomaye Faye avait annoncé que la France allait devoir fermer ses bases militaires au Sénégal et vient de confirmer que cela sera fait cette année. « J'ai instruit le ministre des Forces armées de proposer une nouvelle doctrine de coopération en matière de défense et de sécurité, impliquant, entre autres conséquences, la fin de toutes les présences militaires de pays étrangers au Sénégal, dès 2025 », a déclaré le président sénégalais, fixant ainsi pour la première fois une date de départ des bases militaires étrangères de cette ancienne colonie française. Il a précisé que « tous les amis du Sénégal seront traités comme des partenaires stratégiques,



Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye.

dans le cadre d'une coopération ouverte, diversifiée et décomplexée », prônant la rupture avec le système et se réclamant d'un panafricanisme de gauche, élu sur la promesse du souverainisme et de la fin de la dépendance vis-à-vis de l'étranger.

En novembre 2024, Bassirou Diomaye Faye rappe-

lait que « le Sénégal est un pays indépendant, c'est un pays souverain et la souveraineté ne s'accommode pas de la présence de bases militaires (étrangères) dans un pays souverain », 64 ans après son indépendance, ajoutant que « présence militaire ou absence militaire ne doit pas être égale à rupture ».

Il avait évoqué dans l'actualisation de la doctrine de la coopération militaire que celle-ci « impose évidemment qu'il n'y ait plus de bases militaires de quelque pays que ce soit au Sénégal, mais elle impose aussi d'autres évolutions dans la coopération militaire avec ces différents pays qui entendent encore la maintenir (la coopération) avec le Sénégal », avait-il dit.

Du côté de la Côte d'Ivoire, le président Alassane Ouattara a annoncé la rétrocession de la base de l'armée française à Abidjan ce mois-ci, lors d'un discours prononcé à l'occasion de son allocution de fin d'année, soulignant que les Ivoiriens devraient être fiers de la modernisation de leur armée. « C'est dans ce cadre

que nous avons décidé du retrait concerté et organisé des forces françaises en Côte d'Ivoire », a-t-il déclaré. Ainsi, le camp du 43 Bima, le bataillon d'infanterie de marine de Port-Bouet, sera rétrocedé aux forces armées de Côte d'Ivoire dès ce mois de janvier. La Côte d'Ivoire reste un allié important de la France en Afrique de l'Ouest. Quelque 1 000 soldats y étaient déployés. Paris a décidé de reconfigurer sa présence militaire en Afrique, après son retrait forcé de trois pays sahéliers gouvernés par des militaires hostiles à lui (Mali, Burkina Faso, Niger), auxquels s'ajoutent le Sénégal et le Tchad, qui ont annoncé, à leur tour en novembre, le départ des militaires français de leur sol et officialisé une « réorganisation ».

Noël Ndong

# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

BA, boulevard Denis-Sassou-N'Gesso  
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv





## AFRIQUE CENTRALE

# Trafic organisé des monnaies locales vers la Chine

La pénurie de pièces de monnaie en Afrique centrale a viré à une crise économique et sociale. En cause, un véritable trafic international où les pièces sont détournées, fondues, puis transformées en bijoux en Chine, qui a poussé la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) à prendre des mesures drastiques pour contrer ce fléau.

Depuis plus de deux décennies, un réseau illégal opère dans les pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, notamment le Cameroun, le Gabon, et le Congo, collectant des pièces locales pour les exporter clandestinement vers la Chine, où elles sont fondues et utilisées dans l'industrie de la bijouterie. Ces pièces sont convoitées à cause de leur valeur intrinsèque en métal largement au-dessus de leur valeur faciale, rendant ce trafic extrêmement lucratif et rentable. Les béné-

ficiés attirent des trafiquants et alimentent une chaîne d'approvisionnement bien rodée. Ce qui provoque une pénurie à des répercussions économiques et sociales ; une raréfaction des pièces qui affecte directement les échanges quotidiens, notamment pour les petits commerces et les consommateurs.

Faute de monnaie disponible, des solutions temporaires comme les bons d'achat et les avoirs ont émergé, mais elles restent inefficaces et fragilisent davantage l'économie régio-

nale. Cette crise monétaire met également en danger la confiance des citoyens envers le système financier. Les perturbations engendrées ralentissent les transactions et amplifient les difficultés économiques dans une région déjà vulnérable. Pour enrayer ce trafic, la BEAC a annoncé une série de mesures, notamment une nouvelle gamme de pièces (2025) fabriquées avec des matériaux non exploitables dans l'industrie de la bijouterie ; le contrôle renforcé de la distribution pour garantir que les pièces

atteignent uniquement les opérateurs économiques autorisés. Au niveau des experts, il est suggéré de fixer une échéance pour l'échange des anciennes pièces, mais cette solution comporte des risques économiques si elle est mal planifiée.

Un trafic illégal qui reposerait sur une chaîne de responsabilités impliquant les acteurs locaux qui fournissent les pièces, des intermédiaires qui orchestrent les exportations et des acheteurs finaux en Chine qui alimentent la demande. La lutte contre ce fléau né-

cessitera une collaboration régionale accrue et une surveillance renforcée pour dissuader les trafiquants et sécuriser la monnaie locale, indiquent les experts. Si les nouvelles pièces promises par la BEAC représentent un pas dans la bonne direction, il n'est pas garanti qu'elles suffisent à stopper ce commerce illicite. L'avenir économique de l'Afrique centrale dépendra de l'efficacité de cette stratégie et de la capacité des autorités à mettre en place des solutions durables.

Noël Ndong

## EXPLOITATION MINIÈRE

## Des initiatives pour freiner l'illégalité

L'exploitation minière illégale fait perdre chaque année des milliards de dollars aux États africains qui multiplient les initiatives pour l'éradiquer.

En dehors des acteurs locaux et africains, les sociétés chinoises ont pris une place importante dans des activités illégales dans plusieurs pays. C'est le cas de la République démocratique du Congo (RDC) qui a arrêté, il y a quelques jours, dix-sept Chinois, accusés d'exploiter illégalement une mine d'or au Sud-Kivu. Les ressortissants chinois se trouvaient sur le site minier du village de Karhembo sans «aucun document, zéro. Pas de certificat, pas de statut, pas d'identification nationale, rien», a déclaré le ministre des Finances et ministre des Mines par intérim, Bernard Muhindo. Des mineurs originaires de Chine sont souvent accusés d'opérer illégalement sur des sites miniers en RDC. Plusieurs fois ces dernières années, les autorités ont suspendu les activités de sociétés minières chinoises, dont six en août 2021, car elles opèrent sans autorisation et détruisent l'environnement.

Selon une note de l'Institut français des relations internationales, les entreprises chinoises exploitent des sites miniers sans respecter les principes du droit minier, sans effectuer d'études de faisabilité nécessaires ni évaluer l'impact environnemental de leurs activités et sans permis d'exploitation. Certaines sociétés chinoises vont même jusqu'à



Réformer l'exploitation minière artisanale peut profiter aux populations et à la planète/DR

refuser de signer des cahiers de charges avec la population locale, conformément au droit minier congolais. Des cas similaires sont observés en Namibie, au Ghana et au Nigeria. En Namibie, le ministère des Mines a annoncé l'ouverture d'une enquête visant Xinfeng Investments pour exploitation minière illégale. Alors que la société chinoise dispose seulement d'un permis d'exploration, elle se serait livrée à l'extraction de lithium, endommageant l'environnement et des tombes ancestrales des communautés locales.

Entre 2020 et 2023, l'Enact a recensé, au Nigeria, des dizaines d'arrestations de ressortissants chinois opérant illégalement dans les États de Kwara, de Zamfara et d'Akwa Ibom. Au

Ghana, le tribunal d'Accra a condamné en décembre 2023 Aisha Huang à quatre ans et demi d'emprisonnement pour exploitation minière illégale, pratique connue sous le nom de «Galamsey». Surnommée la «reine du Galamsey» par la presse locale, cette femme est devenue le symbole des efforts du Ghana contre les mineurs illégaux chinois. Au-delà des acteurs chinois, l'exploitation minière illégale est un phénomène qui concerne aussi bien les nationaux des pays concernés que des ressortissants d'autres pays africains. Chaque année, les États perdent des milliards de dollars à cause de la contrebande d'or et d'autres métaux et l'éradication du phénomène reste complexe.

N.Nd.

## L'AFRIQUE EN 2025

## Des événements qui feront date (Partie I)

Les regards sont désormais rivés sur 2025 et son lot d'événements politiques, sportifs, sociaux, économiques ... Elections, présidence de l'Union africaine, Coupe d'Afrique des nations (CAN), cinquantième de la Marche verte, séparation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest et de l'Alliance des États du Sahel, premier sommet du G20 en Afrique, marqueront cette année.

### L'élection du prochain président de la Commission de l'UA

Qui succédera à Moussa Faki Mahamat à la tête de la Commission de l'Union africaine (UA)? La réponse sera connue en février en marge du sommet des chefs d'État et de gouvernement qui se tiendra les 17 et 18 février à Addis-Abeba, en Éthiopie. Une seule certitude, dans le cadre de la rotation au profit des cinq régions du continent, il sera de l'Afrique de l'Est et sa vice-présidente de l'Afrique du Nord. Quatre pays ont présenté leur candidat. Il s'agit du Kényan Raila Odinga (79 ans), du Djiboutien Mahamoud Ali Youssef (58 ans), du Mauricien Anil Gayan (76 ans) et du Malgache Richard Randriamandrato (65 ans). Deux candidats partent favoris: Raila Odinga du Kenya, vétéran de l'opposition, et Mahamoud Ali Youssef, le chef de la diplomatie djiboutienne depuis 2005. L'élection du président de la Commission de l'UA se fait par vote secret à la majorité des deux tiers des États membres ayant droit de vote. Le candidat élu aura un mandat de quatre ans renouvelable une seule fois.

### CAN 2025 au Maroc

Du 21 décembre 2025 au 18 janvier 2026 se déroulera au Maroc, la phase finale de la 35<sup>e</sup> édition de la CAN. Le tirage au sort aura lieu le 27 janvier prochain à Rabat, au Maroc, afin de répartir dans les différentes poules les vingt-quatre équipes qualifiées. Au-delà de sa dimension sportive, cet événement revêt aussi une importance géopolitique et stratégique considérable pour le Maroc. Ce sera l'occasion pour le royaume de mieux préparer un événement sportif plus grandiose encore, la Coupe du monde qu'il coorganisera avec l'Espagne et le Portugal en 2030. Le royaume chérifien est doté des meilleures infrastructures sportives, de transport et hôtelières du continent. Cette manifestation footballistique, l'une des plus médiatisées du monde, aura des impacts économiques significatifs avec des milliers de visiteurs attendus et une couverture médiatique qui va braquer les projecteurs sur le Maroc, devenu en 2024 la première destination touristique du continent africain.

N.Nd.



## MADAGASCAR-FRANCE

## La restitution des crânes royaux sakalava au cœur d'une commission

Mise sur pied dans le cadre des travaux de recherches autour des crânes royaux sakalava, la commission bilatérale franco-malgache devait rendre avant la fin de l'année son rapport.

Un préalable avant que la France ne statue définitivement sur la restitution des restes humains à l'État malgache, des symboles de la résistance contre la colonisation. Des membres de cette commission scientifique mixte étaient présents ensemble sur l'île il y a quelques jours pour un colloque international autour du patrimoine malgache. Depuis 2008, la chercheuse française, Klara Boyer-Rossol, œuvre pour retrouver le crâne du roi Toera, un roi malgache décapité en 1897 à Ambiky lors d'une attaque des troupes coloniales françaises. Des années de recherches à éplucher des archives coloniales dispersées pour essayer de reconstituer le contexte de collecte et retracer les itinéraires de ces ossements. « La famille des descendants des rois m'a vraiment enjoint à travailler dessus. J'ai pu mener des premières enquêtes de terrain, réaliser des entretiens, tout en interrogeant l'absence, à Madagascar, de ces restes hu-

mans spoliés. Et puis, à mon retour en France en 2009, j'ai commencé au fur et à mesure à fouiller un petit peu dans les archives et à m'enquérir des inventaires des collections, notamment du Muséum d'histoire naturelle de Paris, et tenter de rechercher parmi les quelque 400 crânes et restes humains malgaches conservés dans les réserves du Musée de l'homme, d'identifier parmi ces restes humains le crâne du roi Toera », a expliqué Klara Boyer-Rossol.

**Respect des traditions malgaches**

Si ce crâne est important pour le rituel du bain des reliques royales, qui célèbre tous les quatre ans ce roi devenu, au-delà de la côte Ouest, un symbole de la résistance malgache à la colonisation, le rassemblement dans un même lieu des ossements d'un défunt, sur la Grande Île, est essentiel pour le respect des traditions et des croyances. « Quelqu'un qui meurt en



« ...Si ces crânes reviennent, c'est une fierté pour toute la population malgache, et pas seulement pour les Sakalava. Parce que c'est considéré comme «quelqu'un qui revient au pays» »

dehors de son Tanindrazana («terre des ancêtres»), c'est quelque chose qui est inadmissible dans la culture malgache », souligne Bako Rasorifetra, historienne et membre de la commission mixte scientifique. « Donc si ces crânes reviennent, c'est une fierté

pour toute la population malgache, et pas seulement pour les Sakalava. Parce que c'est considéré comme «quelqu'un qui revient au pays» ». Un crâne a été identifié comme appartenant certainement au roi Toera. Impossible cependant de pouvoir l'attester à 100 %. « Que

ce soit le bon ou pas, le fait qu'il soit un crâne pris dans un contexte de violences coloniales est suffisant pour qu'il soit restitué », martèle l'historienne Klara Boyer-Rossol.

« Permettre aux peuples de disposer de leur patrimoine »

De passage à Madagascar pour renforcer la coopération muséale et patrimoniale entre la Grande Île et la France, Jean-Luc Martinez s'est confié sur le processus en cours autour de la restitution des crânes sakalava. Selon cet ambassadeur de France pour la coopération internationale dans le domaine du patrimoine, grâce au travail constructif réalisé par la commission scientifique franco-malgache, Madagascar devrait être le premier pays au monde à bénéficier du retour sur son sol de ces restes humains. La ministre française de la Culture devra soumettre un décret au Conseil d'État, pour acter définitivement le retour de ces crânes sacrés à Madagascar.

Noël Ndong

## NÉCROLOGIE



Le directeur de l'Administration des ressources humaines a la profonde douleur d'informer l'ensemble du personnel de la Présidence de la République du décès de Mme Boussakangi Augustine Joséline, en service à la cellule de gestion des Ressources documentaires et du Réseau Internet, le mardi 17 décembre à l'hôpital de référence de Talangaï.

La veillée mortuaire se tient au n° 107 de la rue Ndzoko, Mpila Galéni (Rfce : arrêt Dr Blachet).

Les obsèques auront lieu ce vendredi 3 janvier 2025 au cimetière Cité du ciel de Kintélé.

Mirgia Kimpolo, famille Jean-Clément Nzaba Mfoutou du village Tsoumbou - Saint-Tropez -, les enfants Kokolo, Mokodzi et Ngoma, dans leur immense tristesse, ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de l'institutrice Kitoko, née Nzaba Jacqueline, survenu dans la nuit du lundi au mardi 24 décembre 2024, à Brazzaville, à l'âge de 71 ans.

La veillée mortuaire se tient au n° 32, rue Balou-Constant, quartier Dahomey, à Bacongo-Brazzaville.

Pour tout contact :

00 242 06 679 77 50



## AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informé des principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr



## COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA

## Deux mosquées et deux missions inaugurées à Mai-Ndombe et Kwilu

Ces inaugurations dans le Grand Bandundu réalisées sous la conduite du représentant légal de la communauté musulmane Ahmadiyya (Amir Sahib) en République démocratique du Congo, son éminence Khalid Mahmood Ahmed, ont été accompagnées par la tenue des conférences, notamment sur la vie du prophète Muhammad.

Le représentant légal de la communauté musulmane Ahmadiyya en République démocratique du Congo (Comaco), son éminence Khalid Mahmood Ahmed, en tournée dans le grand Bandundu, a inauguré, le 24 décembre 2024, à Mushie, dans la province du Mai-Ndombe, qu'il a atteinte par voie fluviale, une mission de cette communauté. La présence du représentant légal dans cette contrée du Grand Bandundu était aussi une occasion pour la communauté islamique Ahmadiyya d'organiser une conférence sur la vie du Saint Prophète Muhammad.

Dans son intervention sur les points et aspects de la vie du Saint Prophète de l'Islam, son éminence Khalid Mahmood Ahmed a appelé les Ahmadis à mar-

cher sur les traces du prophète Muhammad. Pour lui, pour mieux vivre, il faut marcher sur les traces du messenger de Dieu qui est Muhammad.

Inauguration de la mosquée et tenue de la conférence annuelle Avant l'étape de Mushie, le représentant légal (l'Amir Sahib) et le missionnaire régional Farid Ahmad Bhatti, accompagné d'autres missionnaires locaux, ont effectué, le 22 décembre 2024, un voyage à camp Banku, dans la province du Mai-Ndombe. Dans le territoire de Kwamouth, secteur de Twa, groupement Boma-Teke, cette grande équipe de la Comaco a assuré l'inauguration de la mosquée et la tenue de la conférence annuelle, la Jalsa Salana. Sur place, ils ont bénéficié

d'un accueil chaleureux de la part des membres de ce centre. A Mai-Ndombe, le représentant légal a insisté, dans son sermon, sur la paix, l'obéissance aux ordres de Dieu et la mise en application des dix commandements de Dieu.

Deux jours avant cette étape, 20 décembre, l'Amir Sahib était allé au village Makumaku, dans le territoire de Bagata, secteur Kwango-Kasaï, groupement Mbée, province du Kwilu. Accompagné du missionnaire régional Farid Ahmad Bhatti et des missionnaires locaux, le représentant légal y a inauguré une nouvelle mosquée et a également tenu une conférence. A l'occasion de l'inauguration de la mosquée, l'Amir Sahib, évoquant l'importance de la mosquée, a souligné que cette bâtisse



Inauguration de la mosquée/Adiac

est un lieu réservé uniquement pour prosterner devant le Dieu unique qui est Allah. Soulignant que la mosquée était à la portée de tout le monde, il a appelé les fidèles musulmans de cette communauté à garder sain ce lieu sacré de Dieu.

Parmi les actes posés par le représentant légal de la Comaco dans le cadre de cette tournée commencée le 17 novembre 2024 dans la cité de Nioki, il y a aussi l'inauguration de la mission de Nioki et l'organisation d'une conférence annuelle (deuxième Jalsa Salana). Dans son parcours, l'Amir Sahib est accompagné du missionnaire régional de Bandundu, Farid Ahmed Bhatti, et d'une forte délégation de missionnaires venus de différents centres établis dans cette province du Grand Bandundu. Dans la cité de Nioki, après l'inauguration de la mission, l'Amir Sahib a procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'une école technique.

Il est rappelé que la communauté musulmane Ahmadiyya en Islam a été créée sous instruction divine avec l'objectif de redonner ses lettres de noblesse aux valeurs morales et spirituelles de l'Islam. Cette communauté encourage le dialogue intercommunautaire, défend avec passion l'Islam et essaie de corriger certains malentendus à propos de cette religion dans l'Occident. Elle prêche la paix, la tolérance, l'amour et la compréhension entre différentes communautés et croit fermement et agit selon le précepte coranique qui affirme qu'«Il n'y a pas de contrainte en religion». Elle rejette catégoriquement la violence et le terrorisme sous toutes ses formes. Une organisation religieuse d'envergure internationale, elle est établie dans plus de 209 pays à travers le monde. Ses membres se comptent en plusieurs dizaines de millions

Lucien Dianzenza



La façade principale de la mosquée/Adiac

## INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo  
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE

SOCIÉTÉ



ART, CULTURE, MEDIA



CONCERT DE ROGA ROGA AU ZÉNITH DE PARIS

“Plongez dans l’énergie débordante de la légende congolaise”

Les préparatifs du concert de Roga Roga et Extra Musica au Zénith de Paris montent en puissance. Le 1<sup>er</sup> février prochain, le tout-Paris musical est invité à se laisser transporter dans le tourbillon des rythmes envoûtants des Congolais, avec la garantie d’une soirée d’exception où la musique africaine prendra vie sous la direction du maestro incontesté, Roga Roga.

Élevé au rang de légende vivante, Roga Roga promet de réaliser une performance inoubliable. Ce sera à l’image de ses précédentes prestations où chaque moment sur scène est devenu une explosion de passion et de virtuosité. De ce fait, il fait référence à ses débuts dans la chorale de l’église Sainte Marie de Ouenzé, à Brazzaville, lors de ses concerts légendaires devant des foules en délire, dont les 60 000 personnes réunies au mythique Stade Massamba-Débat à Brazzaville, ou plus récemment à sa prestation au prestigieux Casino de Paris.

Il sera accompagné de son groupe Extra Musica avec lequel il promet de transporter le public en reprenant ses hits intemporels tels que “État-major”, “Shalaï”, et le phénoménal “Bokoko”. « C’est bien plus qu’un concert : c’est une expérience musicale immersive où chaque note résonne avec puissance et chaque mélodie captive votre âme », entend-on dire.

Les mélomanes sont priés de réserver dès maintenant leurs places pour cette soirée au Zénith Paris la Villette, qualifiée par les experts d’inoubliable. « Joignez-vous à nous et laissez-vous séduire par la magie de Roga Roga, une légende qui continue de redéfinir les frontières de la musique africaine moderne », peut-on lire sur les bandes annonces des réseaux sociaux. Émerveillement garanti : « Ne manquez pas cette chance unique de vivre un spectacle de classe mondiale avec l’une des figures les plus emblématiques de la scène musicale contemporaine ».

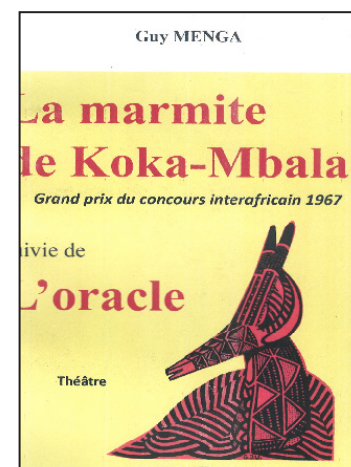
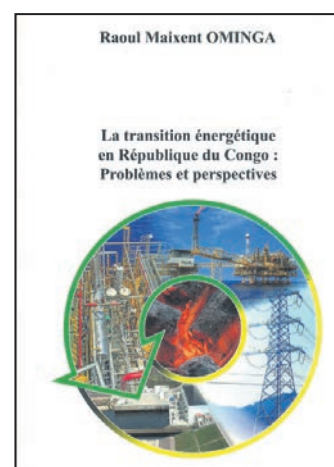
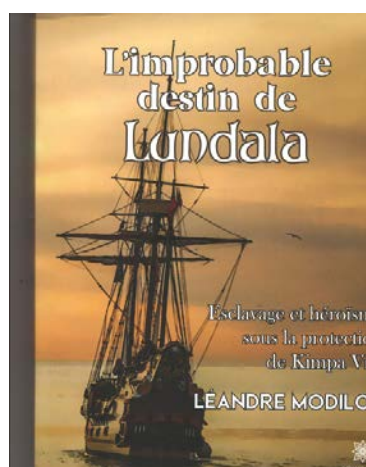
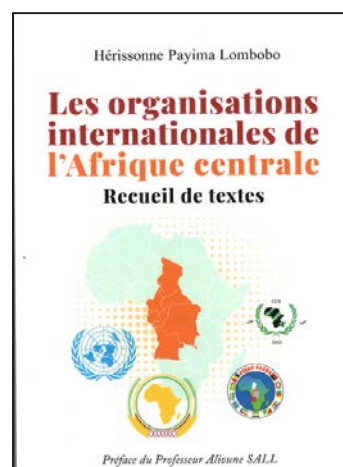
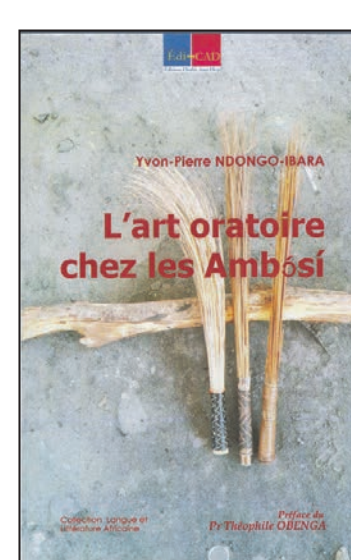
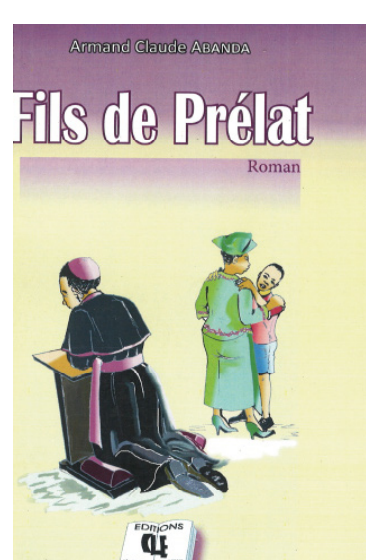
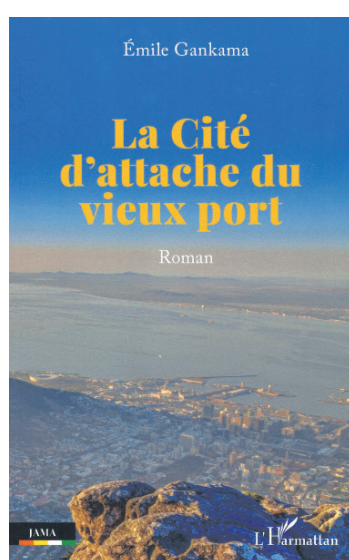
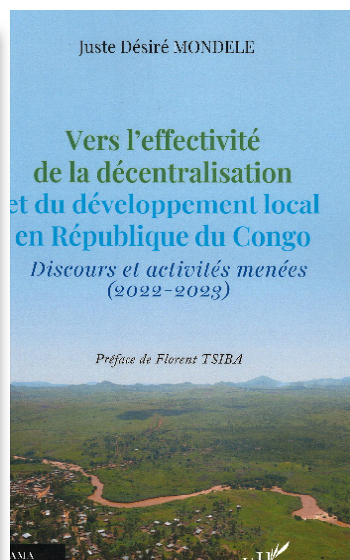
Marie Alfred Ngoma



« Joignez-vous à nous et laissez-vous séduire par la magie de Roga Roga, une légende qui continue de redéfinir les frontières de la musique africaine moderne »



EN VENTE





## DISPARITION

## Fely Claver Embenga Lembouka mis en terre

La cérémonie de recueillement funèbre en mémoire de l'illustre disparu, Fely Claver Embenga Lembouka, ancien directeur des Arts et de la Cinématographie, a eu lieu le 30 décembre, au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi de Brazzaville.

L'hommage a été rendu à l'illustre disparu par Lis Pascal Moussodji Nziengui, directeur de cabinet de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique et des Loisirs, ainsi que par des agents dudit ministère, des directeurs d'autres structures, des artistes musiciens, artisans, amis, collègues et connaissances.

« Nous sommes rassemblés aujourd'hui pas seulement pour lui dire au revoir, mais aussi pour célébrer la personne qu'il a été pour chacun de nous, pour lui témoigner la reconnaissance que nous ne lui avons peut-être pas montrée, pour lui dire que la douleur de l'avoir perdu n'effacera aucunement le bonheur de l'avoir connu », a indiqué Sylver Ikama dans l'oraison funèbre. « ... Le prince de Mbama, c'est ainsi que tes followers te connaissent, bien entendu avec des coups de rein à faire envier les plus intrépides des danseurs de Mouyirika ou d'Eleli-ndzoro. Ce sourire toujours aux lèvres traduisant la joie de se trouver parmi les siens. Déjà, presque partout était chez toi : ce lieu qui nous accueille pour ton hommage, la salle du Cfrad, le plancher de l'IFC ou encore le hall de l'Ecole de

peinture de Poto-Poto, tu y étais comme un poisson dans l'eau », a poursuivi Sylver Ikama.

Fely Claver Embenga Lembouka est le promoteur du trophée Kamba's Awards, dédié à Sébastien Kamba, premier cinéaste congolais. Amoureux de la musique de son pays aussi moderne que traditionnelle, il aimait consommer la culture, particulièrement la musique. Lun de ses amis et collègues, attristé de le voir partir si tôt, a témoigné : « Avant de travailler ensemble, nous étions au Centre régional d'action culturelle basé à Lomé, au Togo, où nous avons obtenu ensemble le diplôme d'études supérieures spécialisées en administration et coopération culturelle. Mon ami aimait le travail, il était dévoué quand il avait un travail à faire, c'est quelqu'un qui aimait aussi taquiner, rassembler à chaque fois. Quand il y avait des discordes entre nous, c'est lui qui faisait toujours le premier pas pour chercher à mettre la paix, créer une symbiose entre nous. C'est quelqu'un que je regrette énormément, il est parti si tôt parce qu'il avait encore du chemin à faire devant lui. Cela ne sera pas facile qu'il soit remplacé



Le dépôt de gerbes de fleurs/Adiac

mais comme on le dit, l'administration est une continuité, on aura des personnes mais qui n'auront pas les qualités de Claver ».

Mort le 17 décembre à l'âge de 46 ans, Claver a été consultant national de l'Unesco. En 2016, il a bénéficié de la promotion qui l'a hissé à la tête de la direction des Arts et de la Cinématographie, poste qu'il occupa jusqu'en 2021. Il a suivi de 2014 à 2015

une formation en muséologie à l'Ecole du patrimoine africain à Porto Novo, au Bénin, sanctionnée d'une licence professionnelle en muséologie. Recruté en 2007 au ministère en charge de la Culture, il y a évolué comme collaborateur à la direction de l'animation et de la promotion culturelle.

De 2004 à 2006, il obtient le diplôme d'études supérieures spécialisées en administration et

coopération culturelle. Admis en 2004 au Centre régional d'action culturelle basé à Lomé, au Togo, Fely Claver Embenga Lembouka obtient tour à tour la licence en droit privé en 2002 et sa maîtrise en 2003. L'illustre disparu laisse une veuve et cinq enfants. Le groupe musée d'art lui a également rendu hommage sous l'exhibition en musique traditionnelle.

Rosalie Tsiankolela Bindika

## CONTENTIEUX ÉLECTORAL À LA FCTT

## Nouveau procès devant la Ccas

Le conflit électoral s'enlise de plus bel à la Fédération congolaise de tennis de table (FCTT). Les candidats malheureux à la dernière élection, furieux contre la réélection d'Aimé Christian Wonga à la tête de la fédération, viennent d'intenter un nouveau procès devant la Chambre de conciliation et d'arbitrage du sport (Ccas), alors qu'ils venaient d'essuyer un non-lieu lors d'un premier procès.

Le climat demeure tendu à la FCTT depuis que le président sortant, Aimé Christian Wonga, a remporté haut les mains son second mandat, à l'issue d'un scrutin qu'il estime légalement organisé, mais pour lequel ses challengers contestent toujours.

Se sentant lésés, les plaignants avaient saisi la Ccas qui, à l'issue d'un premier procès tenu il y a quelques jours, avait prononcé un non-lieu contre les candidats malheureux, confirmant ainsi la victoire du président sortant. Mais, en dépit du verdict rendu en leur défaveur, les plaignants sont revenus à la charge en portant à nouveau l'affaire devant



ce même tribunal pour espérer renverser la vapeur. La requête déposée a été examinée par la Ccas qui a reprogrammé l'audience pour le 4 janvier. Le rebondissement de ce dossier qu'il jugeait classé a fait réagir le président réélu, Aimé

Christian Wonga, qui dénonce « le manque du sérieux et de sportivité » de ses challengers, mais reste serein sur la légalité de sa réélection et confiant du professionnalisme de la Ccas. « Avant ce scrutin, nos challengers nous avaient

Les membres de la Ccas lors d'un procès DR mené une guerre, alors que toutes les conditions étaient réunies pour que cette élection se tienne en toute légalité et transparence conformément à la loi. Nous avons même accepté toutes les conditionnalités qu'ils nous

avaient imposées, mais malgré tout, nous les avons battus dans les urnes de manière réglementaire. Par mauvaise foi, ils ont contesté les résultats au point de porter l'affaire à la Ccas, qui statuant au fond, les a déclarés perdants. Toujours insatisfaits, les candidats battus viennent de saisir à nouveau ce tribunal pour la même affaire déjà jugée. Quel droit la Ccas va encore dire, nous sommes confiants de son professionnalisme », a réagi Aimé Christian Wonga réélu.

Il a ainsi exhorté la Ccas à rendre le droit, rien que le droit comme elle le fait d'habitude.

Firmin Oyé



## PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

La convocation du 6<sup>e</sup> congrès incombe désormais au bureau politique

Réuni les 29 et 30 décembre au Palais des congrès de Brazzaville, le Comité central du Parti congolais du travail (PCT) a autorisé le bureau politique de convoquer, "en son nom et en temps opportune", le 6<sup>e</sup> congrès ordinaire tant attendu.



Les membres du secrétariat permanent du PCT/Adiac

Selon le secrétaire général du PCT, le 6e congrès ordinaire devra permettre de réaffirmer les valeurs fondamentales du parti, d'adapter son programme aux défis actuels et de renforcer son leadership, pour assurer à son candidat une victoire sans appel à l'élection présidentielle de 2026. « En 2025, le PCT devra, plus que jamais, s'installer comme une puissante machine de mobilisation populaire, mais aussi comme une véritable force d'impulsion et de proposition, pour consolider son ancrage dans la population. Le PCT est et doit rester le porte-étendard des aspirations du peuple congolais, le pilier central du progrès et de la stabilité de notre nation », a-t-il déclaré à l'ouverture des travaux.

Les participants à la 6e session ordinaire du Comité central du PCT ont également adopté, après amendements, le rapport d'activités 2024 et le programme d'activités de cette instance au titre de l'exercice 2025. Le Comité central a, par ailleurs, adopté une esquisse de budget pour l'exercice 2025, ainsi que le rapport d'activités de la Commission nationale de contrôle et d'évaluation du parti.

Parfait Wilfried Douniama

## LUTTE CONTRE LES MALADIES DES YEUX

## L'Assab de nouveau à la rescousse des Brazzavillois

L'Association Saint François de Sales pour l'action et la solidarité en faveur de la population de Brazzaville (Assab) que préside le Dr Eymard Galouon Eta organise sa énième campagne de distribution gratuite de lunettes médicales, du 4 au 7 janvier, au Centre de santé intégré (CSI) de maman Mboulé, à Ngamakosso, dans le sixième arrondissement, Talangai.

Pour prétendre bénéficier de l'élan de générosité de l'Assab, les patients devraient à jeun passer par un certain nombre d'opérations dont la prise de température et de la tension artérielle, le prélèvement de la glycémie, la mise de collyre dans les yeux avant la remise des lunettes médicales/ophtalmologiques, précise le communiqué de presse de cette organisation non gou-

vernementale (ONG). Le tout conditionné par la présentation d'une ordonnance délivrée par un médecin ophtalmologue. Chaque patient est invité à se munir d'une somme forfaitaire de 5000 FCFA.

En l'absence du président d'Assab-France, Eymard Galouon Eta, c'est le président de cette association au niveau national, Dianny Okinda, qui va coordon-

ner cette campagne de distribution des lunettes. Ce ne sera pas pour la première fois que cette ONG procède à l'organisation d'une cérémonie de remise des lunettes au CSI de Ngamakosso. En effet, en août 2022, elle avait redonné du sourire à près de mille personnes souffrant des pathologies des yeux, avant de poser le même acte en juin 2023 dans la commune de Kintélé, la banlieue Nord de Brazzaville.

Dans le cadre des festivités marquant l'an 20 de sa création, l'Assab a organisé une campagne de distribution gratuite de lunettes médicales du 26 au 29 avril 2024 en lien avec les hommes de Dieu, à La paroisse Saint-Grégoire de Massengo, dans le 7e arrondissement de Brazzaville, Mfilou. Au total, 350 personnes atteintes de maladies des yeux avaient bénéficié de ses services. La demande étant forte, l'ONG avait promis de revenir très rapidement pour une nouvelle campagne.

P.W.D.



Les patients lors d'une des campagnes organisées par l'Assab/DR

## TRIBUNE LIBRE

## Privelégier le dialogue constructif

Au soir du 31 décembre 2024, fidèle à la tradition républicaine, le président de La République du Congo, Son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Guesso, s'est adressé à la nation congolaise dans une allocution qui mérite d'être relue à nouveau frais. L'année 2024, marquée par une diversité d'événements, nous oblige à prendre acte de l'évolution du monde avec, d'un côté, la recrudescence des foyers de conflit, et, de l'autre, l'aspiration irréfragable des peuples à une paix consolidée.

Au fondement de cette aspiration, demeure l'impérieuse nécessité de tirer leçon du « passé qui préfigure l'avenir ». On en apprend davantage sur les vraies raisons des conflits et de leurs résolutions en faisant la part entre les causes, immédiates ou lointaines, et les efforts consentis pour que la paix devienne une réalité. A cet effet, l'appel lancé par le chef de l'Etat à privilégier le dialogue constructif doit être considéré comme un impératif démocratique et social.

Dans un monde où les opinions et les

croiances divergent de plus en plus, il est crucial que nous apprenions à nous parler de manière respectueuse et ouverte. Le dialogue constructif, c'est la capacité de s'écouter les uns les autres, de comprendre les points de vue différents et de chercher des solutions ensemble. C'est une compétence qui nécessite de l'empathie, de la curiosité et une volonté de s'engager dans une conversation sincère.

Mais pourquoi est-ce si important ? A cette question essentielle, nous avons la réponse dans la conviction que le dialogue constructif permet de résoudre les conflits, de renforcer les relations et de construire des communautés plus solides. Car la culture du dialogue constructif est la condition sine qua non de la « cohésion sociale et du mieux vivre-ensemble ».

Voilà pourquoi, il est tout à fait utile d'en énumérer quelques caractéristiques principales. Il y a d'abord l'écoute. Elle est une disposition d'ouverture qui apprécie les jugements sur les situations tout en reconnaissant leurs bienfaits. Cela signifie mettre de côté nos préjugés et nos hypothèses pour vraiment

comprendre. Ensuite, vient l'interaction fondée sur une éthique de la communication. Là aussi, la quête d'une issue consensuelle ne peut conduire à la célébration de la victoire des uns sur les autres. Enfin, il convient de donner une place à la reconnaissance des compromis et le respect des solutions prises ensemble.

L'histoire des nations est ainsi faite. « Les peuples aspirent à la paix et à la sécurité, leur rêve primordial étant le développement censé améliorer leurs conditions de vie », a dit le chef de l'Etat. Une telle conviction partagée au seuil d'une nouvelle année est porteuse d'espérance. Elle remet en marche la dynamique utile d'un apprentissage patient et fécond à pratiquer le dialogue constructif.

Que 2025 nous ouvre aux perspectives d'un monde résolu à se doter d'une armure ancrée sur la vertu du dialogue et empreinte des principes d'écoute, d'éthique de la communication et de la recherche du compromis. Et que les mois à venir renforcent le socle de l'unité sur lequel est bâti notre pays, le Congo !

Béline AYESSA